



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE
www.npa2009.org

POUR PRENDRE CONTACT:

Envoyez vos coordonnées par courrier à : NPA, 2 rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil
Ou par mail à : ecrire@npa2009.org

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

DEFENDONS LES DROITS DES HANDICAPES

Sarkozy, le gouvernement, la droite et le Medef passent leur temps à nous seriner que la protection sociale coûte trop cher alors que le gouvernement n'hésite pas à renflouer les banquiers à hauteur de centaines de milliards d'Euros.

Avec les chômeurs, les retraités, ils s'en prennent aussi aux handicapés. Ils seraient «assistés», privilégiés.

Une aumône et des sales coups

Sarkozy avait annoncé en mars 2008 une augmentation de l'allocation handicapée adulte de 25 % d'ici 2012. Elle atteindra 776 Euros à taux plein en 2012, largement en dessous du seuil de pauvreté. Mais comme le gouvernement entend bien pour habiller Jacques de déshabiller Paul, un nombre important d'handicapés verront leurs revenus diminuer.

Faut-il rappeler que la masse des handicapés en 2010 touche en moyenne 606 Euros. Est-ce là un privilège?

Derrière l'écran de fumée de cette augmentation, une série de mesures aggravent leurs conditions de vie - dont certaines prises en catimini - ou symbolisent la volonté du gouvernement de remettre en cause les dispositions de la loi de 2005 favorables aux handicapés. Ce pour satisfaire les patrons, les promoteurs, les transporteurs qui n'ont eu de cesse de faire pression pour assouplir les contraintes qu'impose la loi.

Depuis quelques mois, les sales coups s'accumulent donc: c'est l'augmentation du forfait hospitalier cet automne de 16 € à 18 €, ce sont les menaces de dérogations concernant l'accessibilité du bâti neuf ou des transports, c'est le report de l'augmentation des pénalités touchant les patrons qui refusent d'embaucher des handicapés, c'est la fiscalisation des indemnités liées aux accidents et maladies professionnelles, c'est la PCH rendue optionnelle.

Au boulot les fainéants

L'objectif, pour l'heure, de la «réforme» de l'Allocation Handicapé Adulte (AAH) de Darcos et Morano est de diminuer radicalement le montant annuel du budget consacré à l'AAH et le nombre de bénéficiaires.

Quand Darcos défend la «réhabilitation du travail comme valeur et comme fondement de notre modèle social», on comprend que pour le gouvernement c'est aussi une question de morale, de lutte contre l'oisiveté.

Oubliés le chômage de masse, les discriminations (travail, logement, transports, école, formation...) qui interdisent l'insertion sociale des handicapés. Non seulement les handicapés coûteraient trop cher mais en plus leur situation d'exclusion serait de leur responsabilité individuelle.

Selon les propositions du rapport Busnel intitulé « L'EMPLOI : UN DROIT A FAIRE VIVRE POUR TOUS », l'octroi de l'allocation serait conditionnée à l'entrée dans un parcours professionnel ou de formation. Les accidentés ou

invalides toucheraient eux une allocation transitoire soumise à la même condition.

Seuls ceux dans l'incapacité totale de travailler continueraient à percevoir l'AHH comme avant. Mais jusqu'à quand, quand on sait que la réforme de la «dépendance» est dans les tiroirs ?

La réforme de l'AHH, outre les économies recherchées, vise à obliger les handicapés à travailler. Vu leur niveau moyen de formation, c'est au travail précaire (temps partiel, travail à domicile, travail en secteur protégé) qu'ils sont destinés. Sortiront-ils de la pauvreté ainsi? On peut en douter.

Non à «l'employabilité»

Dans le rapport Busnel, il n'est même pas fait allusion aux voies de recours contre les décisions des commissions des droits et de l'autonomie des maisons départementales du handicap. C'est le retour en force d'un contrôle social qui ne dit pas son nom.

Seul l'état de santé et l'avis du handicapé concernant sa situation devraient être pris en compte dans l'octroi de l'AHH. Qui pour nous devrait être attribuée sans conditions à tous ceux qui en font la demande.

Un véritable droit à l'emploi aménagerait - outre le salaire déconnecté de la productivité et du temps de travail - au mieux les conditions de l'insertion sociale au travail (formation, accessibilité des transports et des locaux professionnels, aménagement des postes de travail...).

Nos propositions

- Pas de salaire en dessous de 1500 euros net en secteur ordinaire ou protégé.
- Pas de revenus à moins de 1500 euros net. Hausse immédiate de 300 euros des minimas sociaux, dont l'AAH et les pensions d'invalidité.
- Respect des quotas de 6 % dans le public et dans le privé
- Maintien dans l'emploi des salariés du secteur ordinaire se retrouvant en invalidité.
- Non aux restructurations dans les EA et ESAT. Reconnaissance du statut de salariés aux travailleurs des ESAT.
- Le droit à l'éducation, pas seulement à la scolarisation, la titularisation des accompagnants (AVS) par le ministère de l'Éducation nationale, le maintien et le développement de l'action des Rased.
- Gratuité de tous les frais de santé, suppression des franchises médicales.
- Pour un service public d'aide à domicile et un service public du logement comprenant des appartements adaptés et des appartements thérapeutiques.
- Accessibilité des transports publics et du bâti.